

Code du balisage © FFRP

Jalonnement des itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	└
Mauvaise direction	×



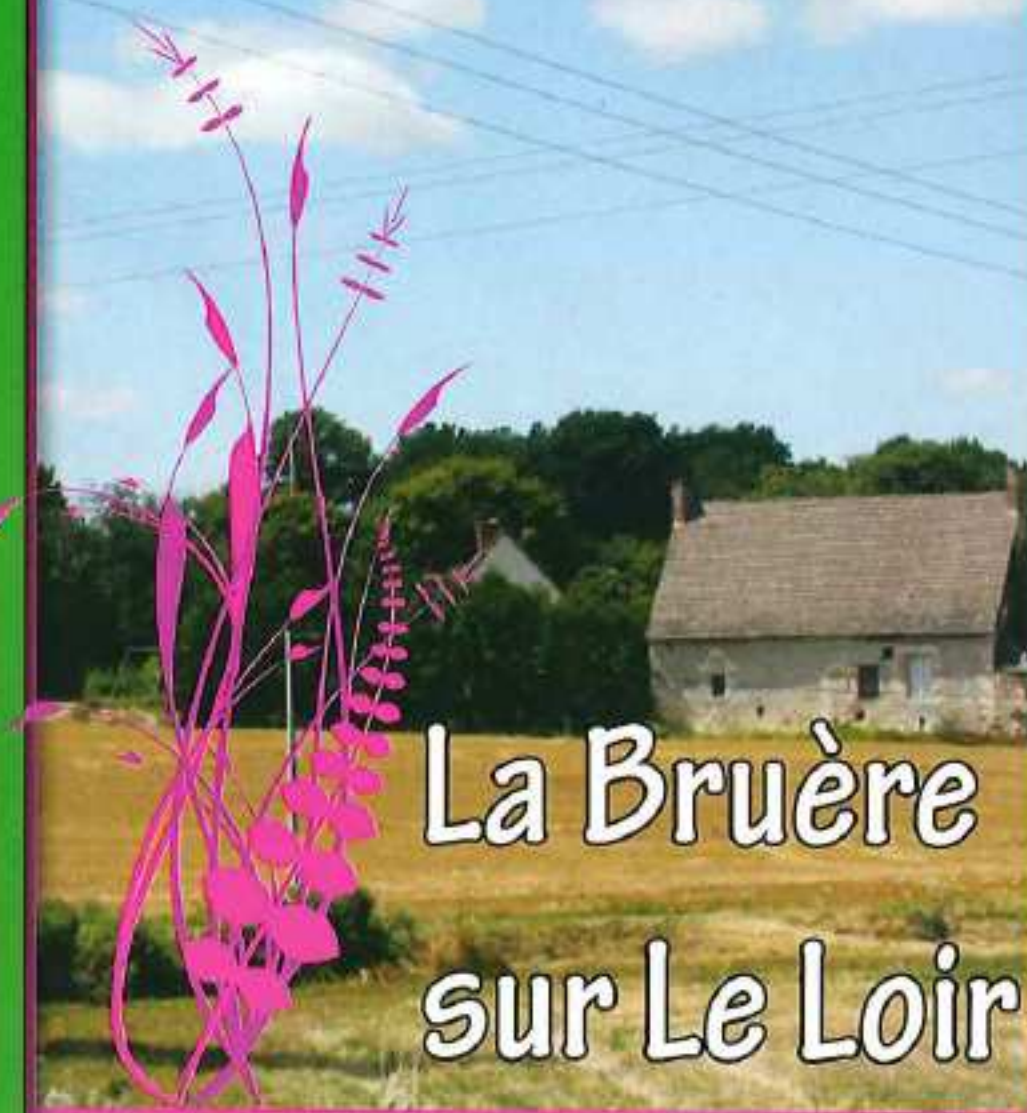
La commune La Bruère sur Le Loir tire son nom du terme latin ancien brucaria dérivé du gaulois brucus, qui signifie bruyère et explique quelle était la nature du sol.

La Bruère étant aux confins de trois provinces — le Maine, l'Anjou et la Touraine — des risques de confusion existaient, notamment avec le lieu-dit du même nom sur la commune de La Flèche. Le 28 février 1932, le conseil municipal présidé par Pierre Sartre prit la délibération suivante : « Considérant qu'il y aurait lieu d'adjoindre un nom de complément au nom ordinaire de la commune pour éviter toute confusion, le conseil municipal après en avoir délibéré décide que la commune portera désormais le nom de La Bruère-sur-Loir ». Cette décision sera officialisée le 2 avril 1933 par publication au Journal Officiel.

Source : <http://fr.wikipedia.org>



Randonnée



La Bruère sur Le Loir

Circuit de l'Aitre Chotard



www.cc-bassinludois.fr

O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



Circuit couleur rose de 6,5 km à La Bruère sur Le Loir

Charte du randonneur

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos débris
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes

